



Modification n° 04

La présente modification a été préparée afin de répondre à une question de soumissionnaire potentiel.

Question: En révisant attentivement la demande de proposition, nous étions très confiants de disposer des capacités nécessaires afin d'être en mesure de combler le besoin et de fournir les services décrits dans le document. Toutefois, la DDP inclut certaines exigences pour lesquelles nous ne croyons pas être en mesure d'établir un budget de façon précise. Par exemple, le nombre d'applications potentielles à évaluer étant inconnu, il existe un niveau d'incertitude important quant à la portée du projet. Cette incertitude a des répercussions sur le nombre de panelistes requis de même que sur les dépenses correspondantes (déplacement, nombre de jours pour les frais d'hébergement et de subsistance, honoraires, etc.). Il s'avère donc très difficile d'établir un prix ferme qui soit juste pour la soumission. De même, nous constatons que la DDP souligne le besoin d'effectuer un appel au public pour rechercher des panelistes. Les principes d'équité et de transparence exigent que le processus soit ouvert de façon à ce que n'importe quel membre du public puisse déposer une proposition pour faire partie du panel d'experts. Classifier et évaluer un nombre inconnu d'applications tout en s'assurant que les experts de l'industrie soient inclus dans le bassin représente également un risque qui, une fois de plus, rend très difficile le fait d'établir le niveau d'effort requis.

Réponse : Tel qu'indiqué dans la demande de proposition, nous estimons recevoir entre 8 et 10 applications pour chaque session. Dans le cadre de sessions de 5 jours, comme c'est le cas pour ce contrat, SME et FSG devraient donc réviser entre 40 et 50 applications. Si le Programme recevait 80 applications, 10 sessions seraient alors requises (2 semaines) et RNCAN devrait alors modifier le contrat afin de le faire passer de 1 à 2 semaines, en augmentant le budget du montant équivalent proposé par le fournisseur.

« Les principes d'équité et de transparence exigent que le processus soit ouvert de façon à ce que n'importe quel membre du public puisse déposer une proposition pour faire partie du panel d'experts. »

Le processus n'a pas à être ouvert à l'ensemble du public tant et aussi longtemps que le processus est transparent et équitable. Le fournisseur de service peut proposer plusieurs scénarios afin de s'assurer de respecter le budget proposé.